

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
VILLE DE GRIGNY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ET DES DÉCISIONS DU MAIRE

SÉANCE DU JEUDI 13 FÉVRIER 2014

L'An Deux Mille Quatorze jeudi 13 février, à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM RIO, ATIG, MMES OGBI, LE BRIAND, MM LE POULAIN, LAATIRISS, MMES ROGOW, TAWAB, ETE, MM ZERKAL, VAZQUEZ, BORTOLI, VENT, NDOMBELE, MMES AUBRY, MAUREILLE, M. SOILIH, MME MABANZA, MM TROADEC, MOURGEON, GAUBIER

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS : M. BERCHAMN représenté par M. LE POULAIN, MME RAMI représentée par MME LE BRIAND, MME PIVOT représentée par M. MOURGEON

ABSENT EXCUSÉ : MM MELE, GAMINETTE, LOUISON

ABSENTS : MMES KENYA, ZIZANI, LADJI, BAKKICH, LAMOTHE, M. LE BRAS, MME ZINE, M. OUKBI

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents : 21

Délibération DEL-2014-0035: Vote du Budget Principal 2014.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1612-1 à L1612-20, l'article L2311-1 et l'article L2335-2,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 portant répartition de compétences entre les communes, les Départements, les Régions et l'État,

Vu sa délibération n° DEL-2014-0006 du 28 janvier 2014 portant sur l'arrêt du compte de gestion « Ville » exercice 2013,

Vu sa délibération n° DEL-2014-0001 du 28 janvier 2014 portant sur l'approbation du compte administratif « Ville » exercice 2013,

Vu sa délibération n° DEL-2014-0011 du 28 janvier 2014 portant sur l'affectation des résultats 2013 du compte administratif « Ville » exercice 2013,

Vu sa délibération n° DEL-2013-0115 du 17 décembre 2013 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2014,

Vu l'avis de la commission des services Resource du 11 février 2014,

Considérant par ailleurs l'intérêt de gérer en Autorisations de programme et Crédits de paiement les opérations à caractère pluriannuel,

Délibère et,

Approuve le Budget primitif 2014 « Ville » et ses annexes pour lequel les balances s'établissent comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

OPERATION DE L'EXERCICE	RESTES À REALISER	RESULTAT REPORTE	CUMUL SECTION
5 711 149 €	694 996 €	9 905 254 €	16 311 400 €

RECETTES

OPERATION DE L'EXERCICE	RESTES À REALISER	RESULTAT REPORTE	CUMUL SECTION
15 058 043 €	1 253 357 €	0,00 €	16 311 400 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

OPERATION DE L'EXERCICE	RESTES À REALISER	RESULTAT REPORTE	CUMUL SECTION
43 076 466 €	0,00 €	0,00 €	43 076 466 €

RECETTES

OPERATION DE L'EXERCICE	RESTES À REALISER	RESULTAT REPORTE	CUMUL SECTION
43 076 466 €	0,00 €	0,00 €	43 076 466 €

Décide des inscriptions budgétaires sur le budget primitif – budget principal ville – année 2014 selon les tableaux ci-dessous :


DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES	RESTES A REALISER (RAR)	TOTAL CREDITS + RAR
16	Emprunts et dettes assimilées	4 321 000,00 €	0,00 €	4 321 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	55 648,93 €	117 629,41 €	173 278,34 €
21	Immobilisations corporelles	422 000,00 €	267 452,71 €	689 452,71 €
23	Immobilisations en cours	740 000,76 €	309 913,94 €	1 049 914,70 €
26	Titres et participations	172 500,00 €	0,00 €	172 500,00 €
TOTAL 1		5 711 149,69		6 406 145,75 €
001	Déficit reporté	9 905 254,30 €	0,00 €	9 905 254,30 €
TOTAL 2		15 616 403,99 €	694 996,06 €	16 311 400,05 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES	RESTES A REALISER (RAR)	TOTAL CREDITS + RAR
10	Dotations et réserves	6 278 951,80 €	0,00 €	6 278 951,80 €
13	Subventions reçues	185 000,00 €	53 357,25 €	238 357,25 €
16	Emprunts	4 086 850,00 €	1 200 000,00 €	5 286 850,00 €
276	Autres créances immobilisées	215 000,00 €	0,00 €	215 000,00 €
040	Transfert entre sections	583 860,00 €	0,00 €	583 860,00 €
021	Virement du fonctionnement	3 708 381,00 €	0,00 €	3 708 381,00 €
TOTAL		15 058 042,80	1 253 357,25 €	16 311 400,05 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
011	Charges générales	7 993 551,00 €
012	Charges de personnel	26 086 163,00 €
65	Autres charges	3 686 211,00 €
66	Charges financières	884 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	134 300,00 €
042	Transfert entre sections	583 860,00 €
023	Virement	3 708 381,00 €
TOTAL		43 076 466,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
013	Atténuation de charges	260 000,00 €
70	Vente de produits	1 115 900,00 €
73	Impôts et taxes	21 436 723,00 €
74	Dotations, subventions	18 408 473,00 €
75	Autres produits	994 000,00 €
76	Produits financiers	228 000,00 €
77	Produits exceptionnels	633 370,00 €
TOTAL		43 076 466,00 €


Autorise le prolongement des autorisations de programme antérieures et

Autorise les crédits de paiement qui sont dans le document annexé.

Ainsi délibéré le jour, mois et an susdits,



Le Maire,



Philippe RIO

Vote pour : 18

Vote contre : 4

Abstentions : 2

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le 14 février 2014

Transmis en Sous Préfecture le

17 FEV. 2014